

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
3, rue d'Héliopolis
75017 Paris

ARCADE FINANCE
128, rue de la Boétie
75008 PARIS

PROLOGUE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PROLOGUE

101 AVENUE LAURENT CELY
92230 GENNEVILLIERS

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PROLOGUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement n°2022 06 de l'Autorité des normes comptables (ANC).

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Evaluation des immobilisations financières

La note 2.3 « Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels indique que les titres de participation sont comptabilisés au coût d'achat, hors frais d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur inscrite au bilan. Nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable de l'estimation des valeurs d'utilité des immobilisations financières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

ARCADE FINANCE

Paul GAUTEUR

Manuel YALMAN

paul Gauteur

✓ Certifié par  yousign

Manuel YALMAN

✓ Certifié par  yousign

Prologue.

COMPTES SOCIAUX

Exercice 2025

Prologue

Société Anonyme au capital de 1.005.491,17 €

Siège social : 101, avenue Laurent Cély

92230 GENNEVILLIERS

382 096 451 R.C.S. NANTERRE

Code APE : 5829

<http://www.prologue.fr>

Sommaire

Bilan

Bilan Actif

Bilan Passif

Compte de résultat

Compte de résultat première partie

Compte de résultat seconde partie

Annexe

Prologue - Règles et méthodes

Bilan et Résultat 2024

Article 27 Règlement ANC 2022-06 : Comptes 2024

Annexe

immobilisation

Amortissements

Provisions inscrites au bilan

Etat des échéances des créances et des dettes

Produits à recevoir

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

Variation des capitaux propres

Composition du capital social

Ventilation du chiffre d'affaires net

Engagement financiers autre informations

Engagements hors bilan

Effectif moyen

Entreprises liées



Sommaire

Résultat et autres elements significatifs des 5 derniers exercices

Tableau des filiales et participations



Bilan



Bilan Actif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	73 766	73 766		
Fonds commercial	6 149 641	6 149 641		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 223 407	6 223 407		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	511 495	475 661	35 834	41 461
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	511 495	475 661	35 834	41 461
Immobilisations financières				
Participations	25 222 599	11 739 322	13 483 277	31 269 579
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	296 910	242 533	54 377	54 377
Autres immobilisations financières	171 319	5 394	165 925	207 251
TOTAL immobilisations financières :	25 690 828	11 987 249	13 703 579	31 531 207
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	32 425 729	18 686 317	13 739 412	31 572 668
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	364 781	23 354	341 427	9 299
Autres créances	7 613 140	2 811 934	4 801 205	2 026 228
Charges constatées d'avance	166 372		166 372	193 481
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 144 293	2 835 289	5 309 005	2 229 009
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	30 000	30 000		
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	7 006 281		7 006 281	397 671
TOTAL valeurs mobilières de placement :	7 036 281	30 000	7 006 281	397 671
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	15 180 575	2 865 289	12 315 286	2 626 679
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écart de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	47 606 304	21 551 606	26 054 698	34 199 347

Bilan Passif

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

PASSIF			Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Capital	dont versé	1 005 491	1 005 491	1 005 491
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			46 129	46 129
Écarts de réévaluation				
Écarts d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées			10 157 350	10 157 350
Autres réserves				
Report à nouveau			(1 306 149)	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			8 669 246	(1 306 149)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			18 572 067	9 902 822
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I bis)				
Provisions pour risques			1 458 526	1 191 849
Provisions pour charges			48 156	59 771
TOTAL PROVISIONS (II)			1 506 682	1 251 620
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			500 000	1 012 475
Emprunts et dettes financières diverses (2)			4 938 315	21 367 441
Instrument financiers à terme				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			381 816	534 129
Dettes fiscales et sociales			155 725	123 622
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			93	7 239
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES (III) (1)			5 975 949	23 044 905
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			26 054 698	34 199 347

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)

(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat



Compte de Résultat (Première Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue	625 267	816 635	1 441 902	1 290 653
Montant net du chiffre d'affaires	625 267	816 635	1 441 902	1 290 653
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements , dépréciations et provisions			26 410	107 795
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			146 408	174 701
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			1 614 720	1 573 149
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			2 414 740	1 215 924
Impôts, taxes et versements assimilés			71 068	80 760
Salaires			842 474	448 718
Cotisations sociales			357 259	288 445
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 127	12 611
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 719
Dotations aux provisions			453 631	13 783
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			332 776	251 943
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)			4 484 075	2 315 904
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(2 869 356)	(742 754)

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2025	Net (N-1) 31/12/2024
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(2 869 356)	(742 754)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
De participation	2 667 896	526 639
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	715 565	67 941
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 547 037	1 881 121
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières	29 843 743	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	3 039	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	34 777 279	2 475 702
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	4 153 505	552 151
Intérêts et charges assimilées (3)	188 898	590 299
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	18 896 275	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	23 238 678	1 142 450
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	11 538 601	1 333 252
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	8 669 246	590 498
PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		72 523
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		2 070 456
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(1 997 933)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)		(101 287)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	36 391 999	4 121 373
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	27 722 753	5 427 522
BÉNÉFICE OU PERTE	8 669 246	(1 306 149)

(2) Dont produits concernant les entités liées
(3) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe



Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Avant-propos

La présente annexe complète l'information donnée dans les documents financiers de synthèse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025. L'exercice, d'une durée de 12 mois couvre la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. L'exercice précédent comportait 12 mois d'activité.

Le total bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est de 26.054.698 euros, le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de + 8.669.246 euros.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels libellés en euros.

Note 1. Présentation de l'activité et des événements majeurs

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

CESSION EFFECTIVE LE 31 MARS 2025 PAR PROLOGUE AUPRES D'ABILWAYS DE L'INTEGRALITE DE SES ACTIONS M2I

Dans le prolongement du communiqué de presse du 14 mars 2025 relatif à l'annonce de la signature du contrat en vue de l'acquisition (le « **Contrat d'Acquisition** ») par Abilways SAS (l'« **Acquéreur** »), filiale détenue à 100% par Eductive SAS (qui détient Skolae) de l'intégralité des actions M2i détenues par Prologue, préalablement annoncé par un communiqué de presse en date du 3 février 2025, l'Acquéreur et Prologue ont annoncé le 31 mars 2025 la levée de la condition suspensive relative à l'obtention de l'autorisation de l'Autorité de la concurrence en France en date du 27 mars 2025 et avoir procédé ce même jour à la réalisation effective de l'acquisition par l'Acquéreur de l'intégralité des actions existantes de M2i détenues par Prologue au prix de 8,50 euros par action (ci-après l'« **Acquisition du Bloc de Contrôle** »).

Depuis l'Acquisition du Bloc de Contrôle, l'Acquéreur détient 3.458.673 actions de la Société auxquelles sont attachées 3.458.673 droits de vote, représentant 59,94% du capital social et 55,54% des droits de vote de la Société.

Le Conseil d'administration de la Société, réuni le 31 mars 2025, a pris acte qu'en conséquence du franchissement à la hausse, par l'Acquéreur, du seuil de 50% du capital et des droits de vote de M2i résultant de l'Acquisition du Bloc, l'Acquéreur sera tenu de déposer un projet d'offre publique d'achat simplifiée (l'« **OPAS** ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») portant sur l'intégralité des actions M2i existantes non détenues par l'Acquéreur, à l'exception des actions auto-détenues, aux mêmes conditions financières que l'Acquisition du Bloc, c'est-à-dire à un prix de 8,50 euros par action.

Cette cession définitive étant intervenue le 31 mars 2025, Prologue consolide encore dans ses comptes 2025, les données financières de M2i sur l'ensemble du 1er trimestre 2025.

CESSION EFFECTIVE LE 1^{er} JUILLET 2025 PAR PROLOGUE AUPRES D'ARCHOS DE O2I INGENIERIE

Prologue a annoncé le 27 mai 2025 la vente à Archos de sa filiale

O2i Ingénierie, spécialisée dans la vente de matériels, de licences et de services informatiques liés notamment à l'univers Apple et Adobe. Cette activité a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires consolidé de 11 M€, pour un résultat d'exploitation légèrement bénéficiaire. Cette opération s'inscrit pleinement dans le plan stratégique de Prologue visant à se recentrer sur ses activités à plus forte valeur ajoutée.

Pour le groupe Archos, cette opération s'inscrit dans son plan stratégique visant à se positionner, avec sa filiale Logic Instrument, comme un acteur unique dans la transformation digitale, à même de répondre aux enjeux de ses clients institutionnels et industriels.

Cette cession définitive étant intervenue le 1er juillet 2025, Prologue consolidera encore dans ses comptes 2025, les données financières d'O2i sur l'ensemble du 1er semestre 2025.

MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE ET DES MANDATS AU SEIN DE PROLOGUE

1/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes titulaire de BDO France et de nommer en qualité de commissaire aux comptes titulaire Arcade Finance (société à responsabilité limitée enregistrée sous le numéro 519 298 202 R.C.S. Paris, ayant son siège social sis 128 Rue de la Boétie – 75008 Paris), pour une période de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

2/Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de

- révoquer Monsieur Yves Bouget de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Philippe Brun de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Emmanuel Cennelier de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Monsieur Jean-Marie Le Tallec de ses fonctions d'administrateur de la Société
- révoquer Madame Sophie Rigollot de ses fonctions d'administrateur de la Société

3/ Aux termes de l'Assemblée Générale du 24 juin 2025, il a été décidé de nommer :

- Monsieur Michel Seban en qualité d'Administrateur pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS AYANT IMPACTE LES COMPTES

1/ Par un acte du 31 mai 2025 Prologue a racheté à sa filiale Alhambra Systems sa participation ainsi que sa créance en compte courant dans la société Alhambra Eidos Amercia pour les montants respectifs de 1.206 K€ et 3.741 K€. Le paiement des titres a été réalisé en 2025 pour 1.206 K€, le paiement de la créance pour 3.741 K€ se fait en 4 annuités à compter de 2025. La dette a été inscrite au passif du bilan au poste Emprunts et dettes financières divers.

2/ Impacts de la cession des titres M2i :

- Sur le résultat financier : +13.526 K€ (plus-value de cession des titres).
- Sur la trésorerie : +11.444 K€ après remboursement de la dette en comptes courants M2i et Scribtel Formation.
- Sur les immobilisations financières : (15.873 K€) sur la ligne des Titres de participations.

3/ Impacts de la cession des titres O2i Ingénierie :

- Sur le résultat financier : (1.683 K€) dont (2.579 K€) moins-value de cession des titres et +895 K€ de reprise de provision sur titres.
- Sur la trésorerie et les autres créances : +300 K€ (trésorerie) et +145 K€ sur les autres créances.
- Sur les immobilisations financières : (2.128 K€) sur la ligne des Titres de participations.

- La sortie d'O2i Ingénierie du périmètre d'intégration fiscale Prologue a été suivie d'un abandon par O2i Ingénierie du compte courant d'intégration fiscale à hauteur de +468 K€ au profit de Prologue, comptabilisé dans le résultat financier de l'exercice.

4/ Résiliation anticipée du bail des Ulis en date du 30/06/2025 ; une l'indemnité de rupture anticipée d'un montant de 230 K€ a été versée au bailleur. Cette indemnité a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation.

5/ Autres impacts liés aux dépréciations des titres, comptes courants et provisions pour risques filiales, hors O2i Ingénierie :

- Des dépréciations de titres de participation des filiales ont été comptabilisées impactant le résultat financier pour (991 K€).
- Des dépréciations de créances en comptes courants des filiales ont été comptabilisées impactant le résultat financier pour (2.683) K€.
- Une provision pour risque filiale a été comptabilisée impactant le résultat financier pour +172 K€.

Événements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Prologue a réalisé la cession de son activité de Dématérialisation en France à la société Tenor avec effet au 1er janvier 2026.

Cette activité, portée par la société API a réalisé un chiffre d'affaires de 2 M€ en 2024 et 2 M€ en 2025. Le résultat opérationnel de la société API a été de -0,25 M€ en 2024 et -0,13 M€ en 2025.

Cette opération de cession, s'inscrit pleinement dans la stratégie déployée par Prologue visant à recentrer le groupe sur ses activités les plus porteuses et les plus rentables.

Note 2. Principes, règles et méthodes comptables

Principe d'établissement des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2025** ont été établis et présentés conformément :

- au **Code de commerce** ;
- au **règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014** relatif au Plan comptable général, tel que modifié notamment par le **règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022**.

Les comptes annuels ont été arrêtés dans le respect des principes comptables généralement admis, et notamment des principes de prudence, de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des incidences liées à la première application du règlement ANC n° 2022-06 décrites ci-après.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Durée de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2025 couvre une période de 12 mois, allant du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Changement de réglementation comptable – première application du règlement ANC n° 2022-06

L'exercice clos le 31 décembre 2025 constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n° 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable, et donc un changement de méthode comptable, y compris lorsque ses conséquences n'affectent que la présentation des états financiers.

Par ailleurs, la Société a décidé d'appliquer par anticipation les dispositions du règlement ANC n° 2024-07, applicable de manière obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026 pour les entreprises commerciales, mais pouvant être appliqué par anticipation aux exercices en cours à sa date d'homologation, notamment pour les exercices clos le 31 décembre 2025.

Conformément à l'article 27 du règlement ANC n° 2022-06, ce changement s'applique à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont ainsi établis selon les nouveaux modèles prévus par ce règlement.

Les comptes comparatifs au 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités rétrospectivement ; en revanche, des reclassements ont été opérés dans la colonne comparative des comptes pro forma ci-après afin de permettre leur présentation selon les nouveaux formats des états financiers.

Les principales incidences de cette première application concernent :

- la **nouvelle définition du résultat exceptionnel** ;
- la **suppression de la technique des transferts de charges** ;
- et la **modification des modèles de présentation** du bilan et du compte de résultat.

Incidences du changement de réglementation comptable

L'application anticipée des dispositions du règlement ANC n° 2024-07 n'a pas d'incidence sur les règles d'évaluation ou sur le montant des postes comptabilisés au 31 août 2025. Elle conduit uniquement à faire évoluer la présentation du passif, avec l'identification, le cas échéant, d'une rubrique distincte relative aux autres fonds propres / fonds propres. En l'absence d'éléments relevant de cette rubrique au 31 décembre 2025, cette évolution est sans impact chiffré sur les comptes annuels de l'exercice.

a) Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel, ainsi que certaines écritures d'origine purement fiscale et certaines corrections d'erreurs ou changements comptables comptabilisés en résultat.

Ce changement conduit à classer en **résultat courant** certaines opérations qui étaient auparavant présentées en résultat exceptionnel.

En particulier :

- les **cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles**, ainsi que les provisions pour risques et charges lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont désormais présentées dans le **résultat d'exploitation** ;

- les cessions d'immobilisations financières sont désormais présentées dans le résultat financier. Au **31 décembre 2025**, les produits de cession de titres de participation sont présentés au poste « **Produits des cessions d'immobilisations financières** » pour **29.843.743 €**, et les valeurs comptables correspondantes au poste « **Valeurs comptables des immobilisations financières cédées** » pour **18.896.275 €**
- au **31 décembre 2024**, un abandon de compte courant au profit de la filiale Adict figurait en résultat exceptionnel pour 2.000.000 €, il a été reclassé en résultat financier dans la présentation comparative pro forma conformément au nouveau format.

b) Suppression de la technique des transferts de charges

Le règlement ANC n° 2022-06 supprime la technique des transferts de charges.

En application de l'article 27 du règlement, les transferts de charges figurant dans le compte de résultat de l'exercice précédent sont présentés, dans la colonne comparative 31 décembre 2024, dans les postes relatifs aux reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, selon les simplifications prévues par le texte.

c) Changement de présentation des états financiers

Les comptes annuels clos le **31 décembre 2025** sont présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat issus du règlement ANC n° 2022-06.

Dans les comptes pro-forma présentés ci-après des reclassements ont été opérés dans la colonne comparative **31 décembre 2024** afin de respecter ce nouveau format. Ces reclassements concernent notamment :

- le repositionnement de la ligne **charges constatées d'avance** au sein de l'actif circulant ;
- la présentation des transferts de charges dans les postes de **reprises sur amortissements, dépréciations et provisions** ;
- la présentation des éléments relevant du nouveau périmètre du résultat exceptionnel sur les lignes **Produits exceptionnels** et **Charges exceptionnelles**.

Comptes Pro forma

Rubriques du bilan impactées	2025	2024 Proforma des rubriques concernées	Rubriques 2024 concernées
CREANCES			
Charges constatées d'avance	166 372	193 481	
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance			193 481

Rubriques du compte de résultat impactées	2025	2024 Proforma des rubriques concernées	Rubriques 2024 concernées
Produits d'exploitation impactés :	172 818	355 018	282 496
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	26 410	125 038	107 795
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	146 408	229 980	174 701
Charges d'exploitation impactées :	786 407	336 182	265 726
Dotations aux provisions	453 631	13 783	13 783
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		1 162	
Autres charges	332 776	321 237	251 943
Résultat d'exploitation impacté	-613 589	18 836	16 770

Produits financiers impactés	34 777 279	2 475 702	2 475 702
De participation	2 667 896	526 639	526 639
Autres intérêts et produits assimilés	715 565	67 941	67 941
Reprises sur provisions et transferts de charges financiers	1 547 037	1 881 121	1 881 121
Produits des cessions d'immobilisations financières	29 843 743		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 039		
Charges financières impactées	23 238 678	3 142 450	1 142 450
Dotations financières aux dépréciations et provisions	4 153 505	552 151	552 151
Intérêts et charges assimilés	188 898	2 590 299	590 299
Valeur comptable des immobilisations financières cédées	18 896 275		
Résultat financier impacté	11 538 601	-666 748	1 333 252

Produits exceptionnels impactés			72 522
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			55 279
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnels			17 243
Charges exceptionnelles impactées			2 070 456
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			69 294
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			2 001 162
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Résultat exceptionnel impacté			-1 997 934
Résultat global impacté	10 925 012	-647 912	-647 912

2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

Les immobilisations incorporelles comprennent des marques et logiciels qui se décomposent ainsi :

- La marque « Prologue »,
- Les logiciels source acquis par la Société destinés à être intégrés dans ses produits,
- Les logiciels créés par la Société en vue de leur commercialisation,

- Les applicatifs acquis par la Société en vue d'usage interne,
- Un fonds commercial.

Le principe d'amortissement est fonction de la nature des éléments composant les immobilisations incorporelles :

- La durée d'amortissement des logiciels est déterminée en fonction de leur durée d'utilisation par la Société, limitée à 5 ans.
- Le fonds commercial est entièrement déprécié. Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat après déduction des RRR et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissements	Mode
Agencements	10 ans	linéaire
Mobilier	10 ans	linéaire
Matériel de bureau	5 ans	linéaire
Matériel informatique	3 ans	linéaire

Une dépréciation est calculée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres tient compte du prix payé lors de l'acquisition mais aussi des éventuels compléments de prix variables définis dans les protocoles d'acquisition. Ces compléments de prix sont inscrits en dettes sur immobilisations.

Le mali technique sur actifs financiers, issu de la fusion-absorption de la filiale O2i en 2021 a été affecté aux titres de participation.

Les titres de participation sont soumis à un test de valeur annuel, à la clôture de l'exercice. Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur économique de la société à la valeur nette comptable des titres de participation. La valeur de la société correspond à la valeur d'utilité déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (« discounted cash flows » ou DCF) ajustée du montant de l'endettement net de la filiale considérée. L'évaluation de la valeur d'utilité est effectuée sur la base :

- De paramètres issus du processus budgétaire et prévisionnel, étendus sur un horizon de 4 ans, en fonction de taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables,
- D'un taux de croissance à l'infini qui a été fixé entre 1% et 1,5% au 31 décembre 2025 sur la base de l'analyse prudente de l'expérience passée et du potentiel de développement futur,
- D'un taux d'actualisation (WACC) appliqué aux flux de trésorerie projetés au 31 décembre 2025.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur de la société ainsi déterminée est comptabilisé en priorité en provision pour dépréciation. Si la situation nette de la société est négative, une provision complémentaire pour risque filiale est comptabilisée.

Prêts : la société apprécie à la clôture s'il existe un quelconque indice qu'un actif puisse avoir subi une perte de valeur. Elle détermine alors la valeur recouvrable de la créance, en fonction de l'analyse de la solvabilité du débiteur et de sa capacité à honorer ses échéances. Si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nominale, une dépréciation est comptabilisée, en particulier :

- Lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire ...)
- Pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

2.4 Créances

Clients : les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, en particulier :

- Lorsque les débiteurs concernés font l'objet de procédures légales (redressement, liquidation judiciaire...),
- Pour toute créance impayée depuis plus d'un an.

Autres créances : Le poste « autres créances » comprend :

- Créances d'impôts et taxes pour 1.213 K€ dont 1.123 K€ au titre du Crédit d'Impôt Recherche
- Comptes courants des filiales pour 6.226 K€
- Créance sur cession de titres de participation pour 145 K€
- Divers pour 29 K€

2.5 Disponibilités

2.5.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est composée de disponibilités et des concours bancaires.

2.5.2 Valeurs mobilières de placement

Ces dernières sont valorisées à leur coût d'entrée. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées dans les comptes. Si la valeur liquidative est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constituée.

2.6.1 Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la société.

Pour les provisions pour risques la société estime les sorties probables en prenant en compte l'état de la procédure et après avis de son avocat-conseil.

Les provisions pour risques concernent :

- Risque d'irrécouvrabilité d'une somme bloquée en nantissement d'un contrat commercial de l'ex-filiale O2i absorbée en 2021 pour 91 K€.
- Provisions pour indemnités transactionnelles à hauteur de 439 K€
- Risque prud'homal pour 4 K€.

- Risque filiale API pour 324 K€.
- Litige AMF : Au 31 décembre 2025 Prologue a maintenu la provision de 600 K€ pour risques liés au litige en cours avec l'AMF ci-dessous :

Le président de l'AMF a formé un recours principal le 3 mars 2020 à l'encontre d'une décision de la Commission des Sanctions de l'AMF en date du 31 décembre 2019, laquelle avait refusé de suivre le Collège de l'AMF, qui réclamait une amende de 750.000 € (dont 150.000 € payés en 2019) à l'encontre de Prologue pour :

- d'une part, avoir prétendument porté atteinte aux règles de fonctionnement des offres publiques en mettant en œuvre une offre publique d'échange (OPE) dans des conditions de transaction identiques à celles contenues dans le projet d'offre pour lesquelles l'AMF avait, le même jour, rendu une décision de non-conformité ; et
- d'autre part, avoir procédé à l'admission de ses titres sur le marché réglementé sans avoir préalablement établi de prospectus.

La Commission des sanctions a écarté le premier des deux griefs qui étaient reprochés à la société Prologue, tout en la condamnant à une amende de 150.000 euros à raison du second grief.

Parallèlement au recours formé par le Président de l'AMF, Prologue a déposé à son tour un recours incident à l'encontre de la décision de la Commission des Sanctions, le 13 mars 2020, afin de voir également écarté le second grief.

A la suite de l'audience des plaidoiries qui s'est tenue le 14 janvier 2021, la décision de la Cour d'appel de Paris a été rendue le 22 avril 2021.

Cette dernière a décidé d'accueillir les demandes du président de l'AMF et n'a pas écarté le second grief soulevé par la Commission des Sanctions. La Société a décidé en conséquence de saisir la Cour de cassation.

La Cour de Cassation par un arrêt du 8 novembre 2023, a notamment :

- déclaré recevable le recours formé par la société Prologue le 13 mars 2020 contre la décision de la commission des sanctions de l'Autorité des marchés financiers n° 20 du 31 décembre 2019, ayant pour objet son annulation concernant le grief tiré de la violation des dispositions des articles L. 412-1 du code monétaire et financier et 212-1 et 212-2 du règlement général de l'AMF et la sanction de 150 000 euros qui lui a été infligée.
- remis sur la sanction pécuniaire de 750 000 euros prononcée à l'encontre de la société Prologue, sur les dépens et sur l'application de l'article 700 du code de procédure civile, l'affaire et les parties dans l'état où elles se trouvaient avant cet arrêt.
- renvoyé les parties devant la Cour d'Appel de Paris, autrement composée.

Par acte en date du 3 novembre 2025, déposé le même jour au greffe de la cour d'appel de Paris, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a effectué une Déclaration aux fins de saisine de la cour d'appel de renvoi consécutive à l'arrêt de cassation partielle rendu le 8 novembre 2023 à l'encontre de l'arrêt de la cour d'appel de Paris du 22 avril 2021.

Au regard de ce qui précède, la Société estime donc que le degré de criticité de ce risque net est élevé. Le litige n'étant pas soldé au 31 décembre 2025 la provision a été maintenue.

Les provisions pour charges concernent :

Engagements pris en matière de retraite :

Une provision pour indemnité de départ à la retraite est comptabilisée pour faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés de la Société. Elle est conforme aux dispositions de la convention collective de la Métallurgie. Elle est calculée sur une base actuarielle (taux d'actualisation retenu de 3,96 %), en fonction de la rémunération annuelle du personnel (augmentation moyenne des salaires de 1 %), de son ancienneté moyenne, d'un coefficient de rotation (Turn-over), et d'un taux de charges sociales de 52%.

Le montant des engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de fin de carrière, selon les éléments

démographiques et les paramètres retenus, s'élève au 31 décembre 2025 à 48 156 euros.

	31.12.2024	31.12.2025
Effectif de fin de période	9	6
Engagement envers le personnel comptabilisé	59.771 €	48.156 €
Hypothèses retenues		
Taux d'actualisation	3,38%	3,96%
Taux de charges sociales	52,00%	52,00%
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turnover :	12,74%	12,67%
Age d'application du coefficient réducteur	40	40
Coefficient réducteur	0,5	0,5
Age de suppression de l'effet turnover	55	55
Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture	0	0

2.6.2 Instruments financiers dilutifs

Il n'existe pas d'instruments dilutifs au 31 décembre 2025.

Note 3. Informations relatives au compte de résultat

3.1 Reconnaissance du Chiffre d'Affaires

Le chiffre d'affaires résulte essentiellement :

- Des facturations de loyers (contrats de sous-location),
- Des prestations administratives facturées aux filiales,
- Des revenus liés aux contrats de location gérance.

3.2 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.3 Intégration fiscale

A compter de l'exercice 2022, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale pour le Groupe constitué d'elle-même, et de ses deux filiales O2i Ingénierie et Adiict. O2i Ingénierie a quitté le périmètre d'intégration fiscale concomitamment à la cession des titres. Le Groupe fiscal est désormais constitué de Prologue SA et de sa filiale Adiict.

3.4 Déficit reportable

Au 31 décembre 2025 le déficit reportable est de 74.142 K€ (73.191 K€ en 2024).

3.5 Honoraires des Commissaires aux Comptes

	ARCADE	BCRH-PKF	TOTAL
Honoraires facturés au titre du contrôle légal	40.376 €	64.684 €	105.060 €
Services autres que certifications des comptes (SACC) - article L. 822-11.			
Total honoraires des Commissaires aux Comptes	40.376 €	64.684 €	105.060 €

Note 4. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Désormais recentré sur ses métiers historiques rentables et en croissance, et disposant d'une structure financière solide, Prologue anticipe de bonnes perspectives de développement en Espagne et Amérique Latine. En France, le contexte demeure moins porteur dans un contexte économique et politique plus attentiste. Par ailleurs, le Groupe est toujours en phase active de recherche d'un acquéreur pour ses activités en Amérique Latine et aux USA.

Trésorerie, endettement financier et capacité d'autofinancement

Au 31 décembre 2025, Prologue affiche une trésorerie nette positive de 1 568 K€ (trésorerie moins dettes financières). La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et Impôt s'élève à 768 K€.

La trésorerie disponible s'élève au 31 décembre 2025 à 7.006 K€.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

Note 5. Article 27 du règlement ANC 2022-06 : comptes 2024

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, et en lien avec la note annexe « Règles, principes et méthodes comptables » présentée ci-avant, les comptes 2024 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) tels qu'arrêtés par le conseil d'administration, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le commissaire aux comptes sont joints pour information.

Article 27 Règlement ANC 2022-06 : Comptes 2024



Bilan Actif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

PROLOGUE SA

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	75 801	75 801		
Fonds commercial	6 149 641	6 149 641		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 225 442	6 225 442		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	588 266	546 805	41 461	52 734
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	588 266	546 805	41 461	52 734
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	42 912 802	11 643 223	31 269 579	31 216 150
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	296 910	242 533	54 377	54 377
Autres immobilisations financières	212 644	5 394	207 251	200 075
TOTAL immobilisations financières :	43 422 357	11 891 150	31 531 207	31 470 602
ACTIF IMMOBILISÉ	50 236 064	18 663 397	31 572 668	31 523 336
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	32 718	23 418	9 299	145 543
Autres créances	2 155 570	129 342	2 026 228	3 893 984
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 188 288	152 761	2 035 527	4 039 528
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	30 000	30 000		
Disponibilités	397 671		397 671	451 471
Charges constatées d'avance	193 481		193 481	100 126
TOTAL disponibilités et divers :	621 152	30 000	591 152	551 597
ACTIF CIRCULANT	2 809 440	182 761	2 626 679	4 591 124
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				5 997
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	53 045 505	18 846 157	34 199 347	36 120 457

Bilan Passif

Période du 01/01/24 au 31/12/24

PROLOGUE SA

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 005 491	1 005 491	27 540 218
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	46 129	13 930 162
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	10 157 350	
Autres réserves		
Report à nouveau		(21 334 673)
Résultat de l'exercice	(1 306 149)	(8 973 450)
TOTAL situation nette :	9 902 822	11 162 258
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	9 902 822	11 162 258
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 191 849	1 108 464
Provisions pour charges	59 771	45 988
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 251 620	1 154 452
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		845 857
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 012 475	1 418 306
Emprunts et dettes financières divers	21 367 441	20 588 659
TOTAL dettes financières :	22 379 916	22 852 822
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		120 444
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	534 129	401 648
Dettes fiscales et sociales	123 622	417 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 239	11 134
TOTAL dettes diverses :	664 990	830 482
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	23 044 905	23 803 748
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	34 199 347	36 120 457

Compte de Résultat (Première Partie)

PROLOGUE SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	763 043	527 610	1 290 653	1 321 620
Chiffres d'affaires nets	763 043	527 610	1 290 653	1 321 620
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			107 795	39 504
Autres produits			174 701	51 710
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 573 149	1 412 835
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 215 924	1 234 306
TOTAL charges externes :			1 215 924	1 234 306
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			80 760	80 259
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			448 718	500 162
Charges sociales			288 445	417 560
TOTAL charges de personnel :			737 163	917 722
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 611	25 918
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 719	4 940
Dotations aux provisions pour risques et charges			13 783	7 669
TOTAL dotations d'exploitation :			30 114	38 527
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			251 943	91 690
CHARGES D'EXPLOITATION			2 315 904	2 362 503
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(742 754)	(949 669)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

PROLOGUE SA

Période du 01/01/24 au 31/12/24

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2024	Net (N-1) 31/12/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(742 754)	(949 669)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	526 639	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		36
Autres intérêts et produits assimilés	67 941	45 011
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 881 121	949 249
Différences positives de change		3 169
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	2 475 702	997 465
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	552 151	7 565 440
Intérêts et charges assimilées	590 299	535 594
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 142 450	8 101 034
RÉSULTAT FINANCIER	1 333 252	(7 103 570)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	590 498	(8 053 239)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55 279	734
Produits exceptionnels sur opérations en capital		52 007
Reprises sur provisions et transferts de charges	17 243	
	72 523	52 741
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69 294	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 001 162	1 005 620
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	2 070 456	1 005 620
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(1 997 933)	(952 879)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(101 287)	
TOTAL DES PRODUITS	4 121 373	2 463 040
TOTAL DES CHARGES	5 427 522	11 469 157
BÉNÉFICE OU PERTE	(1 306 149)	(9 006 118)

Annexe



PROLOGUE SA

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 225 442		
TOTAL immobilisations incorporelles :	6 225 442		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	520 016		6 500
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	68 250		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	588 266		6 500
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	42 912 802		1 206 072
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	509 555		1 102
TOTAL immobilisations financières :	43 422 357		1 207 174
TOTAL GÉNÉRAL	50 236 064		1 213 674

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		2 035	6 223 407	
TOTAL immobilisations incorporelles :		2 035	6 223 407	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers		33 727	492 789	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.		49 544	18 706	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		83 271	511 495	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		18 896 275	25 222 599	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		42 428	468 229	
TOTAL immobilisations financières :		18 938 703	25 690 828	
TOTAL GÉNÉRAL		19 024 009	32 425 729	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	75 801		2 035	73 766
TOTAL immobilisations incorporelles :	75 801		2 035	73 766
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	482 718	9 650	33 727	458 640
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	64 087	2 478	49 544	17 022
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	546 805	12 127	83 271	475 661
TOTAL GÉNÉRAL	622 606	12 127	85 306	549 427

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges	1 191 849	438 900	172 223	1 458 526
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	59 771	14 731	26 346	48 156
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 251 620	453 631	198 569	1 506 682

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	11 643 223	1 470 913	1 374 814	11 739 322
Prov. sur autres immo. financières	247 927			247 927
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	23 418		64	23 354
Autres provisions pour dépréciation	159 342	2 682 592		2 841 934
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	12 073 911	4 153 505	1 374 878	14 852 538

TOTAL GÉNÉRAL	13 325 531	4 607 136	1 573 447	16 359 220
----------------------	-------------------	------------------	------------------	-------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	296 910		296 910
Autres immobilisations financières	171 319		171 319
TOTAL de l'actif immobilisé :	468 229		468 229
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	28 025		28 025
Autres créances clients	336 756	336 756	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	1 122 533	435 914	686 619
État - Taxe sur la valeur ajoutée	83 462	83 462	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	7 028	7 028	
État - Divers			
Groupe et associés	6 225 579	6 225 579	
Débiteurs divers	174 539	174 539	
TOTAL de l'actif circulant :	7 977 921	7 263 277	714 644
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	166 372	166 372	

TOTAL GÉNÉRAL	8 612 522	7 429 649	1 182 873
----------------------	------------------	------------------	------------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	500 000	400 000	100 000	
Emprunts et dettes financières divers	4 938 315	2 014 667	2 923 648	
Fournisseurs et comptes rattachés	381 816	381 816		
Personnel et comptes rattachés	59 797	59 797		
Sécurité sociale et autres organismes	67 121	67 121		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	22 226	22 226		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	6 581	6 581		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	93	93		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	5 975 949	2 952 301	3 023 648
----------------------	------------------	------------------	------------------

Charges à Payer

PROLOGUE SA

Période du 01/01/25 au 31/12/25

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	188 573 77 477
TOTAL	266 051

Charges et Produits Constatés d'Avance

PROLOGUE SA

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	166 372	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	166 372	

Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/25 au 31/12/25

PROLOGUE SA

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	1 005 491			1 005 491
Primes liées au capital social	46 129			46 129
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale				
Réserves indisponibles	10 157 350			10 157 350
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau			1 306 149	(1 306 149)
Résultat de l'exercice	(1 306 149)	8 669 246	(1 306 149)	8 669 246
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	9 902 822	8 669 246		18 572 067

Composition du Capital Social

PROLOGUE SA

Période du 01/01/25 au 31/12/25

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100549117	0,01
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100549117	0,01

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

PROLOGUE SA

Période du 01/01/25 au 31/12/25

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
Management Fees	682 555
Location Gérance	13 849
Refacturations	745 498

TOTAL	1 441 902
--------------	------------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	625 267
ESPAGNE	646 635
AMERIQUE LATINE	170 000

TOTAL	1 441 902
--------------	------------------

Engagements financiers, autres informations



Engagements hors bilan

Engagements donnés (en K€)	Montant
Depuis le 1 ^{er} janvier 2022, société LFI : location d'un bail commercial (locaux du siège - Gennevilliers (92)). Engagement de 6 ans avec un loyer annuel hors charges de 205 000 euros. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration de la 2 ^{ème} période triennale.	410
Caution personnelle et solidaire de M2i au profit de IMMOBILIERE GRAHAM BELL (ex SCPI France Investipierre) dans le cadre du bail commercial prenant effet le 1er juin 2013 entre M2i (preneur) auprès de IMMOBILIERE GRAHAM BELL (Bailleur) pour des locaux sis 9 rue Graham Bell – 57070 Metz	92
Lors du Conseil d'administration du 16 décembre 2022, Prologue s'est portée caution solidaire pour M2i auprès de AER2 dans le cadre de la conclusion d'un bail commercial par M2i portant sur les locaux sis 18-19 place des Reflets 92400 Courbevoie. Le cautionnement expirera 9 ans et 7 mois après la Date de prise d'Effet.	4 799
Caution pour bonne exécution Pub. Etr. ENEFP au profit de la Société Générale	111
Caution pour Soumission Pub. Etr. Commandement Gendarmerie au profit de la Société Générale	22
Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée en faveur de ENEFP	91

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	8,25	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	8,25	

Informations concernant les entreprises liées (articles R123-196 à R123-198 du Code de Commerce)

Tableau A : Montants à payer aux parties liées et montant à en recevoir - Encours de fin de période		Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total (en K€)
1	Actifs : Prêts et avances			
2	Instruments de capitaux propres			
3	Clients et comptes rattachés	269		269
4	Autres créances	3 441		3 441
5	Total des actifs	3 710		3 710
6	Emprunts et dettes financières divers	4 938		4 938
7	Dettes fournisseurs et cptes rattachés	3		3
8	Autres dettes			
9	Total des passifs	4 941		4 941
10	Garanties émises par le groupe			
11	Garanties reçues par le groupe			
12	Dépréciation des créances douteuses			

Tableau B : Charges et Produits générés par des transactions entre parties liées		Filiales	Principaux dirigeants de l'entité ou de sa société-mère	Total (en K€)
Montant des transactions				
1	Total des Charges dont :	-268		-268
2	Charges d'intérêts	-143		-143
3	Prestations diverses	-124		-124
4	Charges exceptionnelles : Abandon de compte courant			
5	Total des Produits dont :	4 250		4 250
6	Produits d'intérêts	150		150
7	Prestations diverses	1 432		1 432
8	Produits de dividendes	2 668		2 668
9	Charges de l'exercice au titre des créances douteuses			

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

PROLOGUE SA

Période du

01/01/25

au 31/12/25

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	1 005 491	1 005 491	27 540 218	27 539 129	26 773 411
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes	100549117	100549117	91800726	91797097	89244704
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription			10514775	15480775	17466958
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	1 441 902	1 290 653	1 321 620	1 446 467	1 955 676
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	11 715 062	(2 831 331)	(2 358 236)	(2 854 022)	(1 223 259)
Impôts sur les bénéfices		(101 287)		(11 246)	
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	8 669 246	(1 306 149)	(9 006 118)	(4 986 839)	(3 080 608)
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	8,25	7,13	7,95	8,22	8
Montant de la masse salariale de l'exercice	842 474	448 718	500 162	521 135	497 225
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	357 259	288 445	417 560	289 935	512 822

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations (filiales actives)	Capital (Devise)	Capitaux propres autres que capital et résultat de l'exercice (Devise)	Quote-part de capital détenue	Valeur Comptable des titres détenus(€)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (€)	Montant des cautions et avals donnés par la Société (€)	Chiffre d'affaires de la filiale (€)	Résultat du dernier exercice clos (€)	Dividende encaissé par Prologue au cours du dernier exercice (€)
				Brute	Nette					
ALHAMBRA SYSTEMS										
C/Albasanz 16 28037 MADRID -Espagne (Exercice clos le 31.12.2025)	5 164 715 €	2 925 763 €	100,00%	10 323 352 €	10 323 352 €	650 000 €		42 428 306 €	2 549 206 €	2 667 896 €
ADVANCED PROLOGUE INNOVATION										
12 avenue des Tropiques 91943 LES ULIS (Exercice clos le 31.12.2025)	198 750 €	-830 507 €	94,77%	1 883 500 €	0 €	304 889 €		1 910 642 €	-32 302 €	0 €
PROLOGUE USE IT CLOUD										
101 avenue Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS (Exercice clos le 31.12.2025)	14 000 €	235 511 €	94,51%	1 323 140 €	243 222 €	76 733 €		63 177 €	7 839 €	0 €
ALHAMBRA EIDOS AMERICA										
Juan Benito Blanco 3319 Montevideo (URUGUAY) (Exercice clos le 31.12.2025)	492 931 €	-1 390 827 €	100,00%	1 206 072 €	0 €	4 340 468 €		0 €	-80 593 €	0 €
ADIICT										
101 avenue Laurent Cély 92230 GENNEVILLIERS (Exercice clos le 31.12.2025)	10 000 €	418 825 €	100,00%	2 731 386 €	298 132 €	853 488 €		497 380 €	-130 693 €	0 €
IMECOM INC										
436 Governor Wentworth Hwy 03850 Tuxonboro, New Hampshire (USA) (Exercice clos le 31.12.2025)	2 533 904 €	-894 215 €	100,00%	2 633 195 €	362 570 €	0 €		1 017 455 €	-71 946 €	0 €